



Affiché le 24/10/2024

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 octobre 2024

OBJET : Modification du Tableau des effectifs

Décision n° 24 10 01

Étaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin.

Absents : Messieurs Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda et Jean-Marc Rancurel.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1 disposant que les emplois sont créés par l'organe délibérant,

Vu la délibération n° 23 09 04 détaillant les délégations partielles du Conseil communautaire au bureau et notamment en matière de ressources humaines, par laquelle le bureau est autorisé à « adopter les modifications du tableau des effectifs ».

Considérant la réorganisation des services Administratif, Gestion des déchets et Petite Enfance et les besoins qui en découlent ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les effectifs de la Communauté de Communes du Pays des Paillons,

Considérant que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux budgets primitifs des budgets principal et annexe de la Communauté de Communes du Pays des Paillons au chapitre 012.

Le 1^{er} Vice-président, Monsieur Francis TUJAGUE, propose d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Emplois permanents :

- Ouverture 1 poste adjoint technique 12h
- Ouverture 1 poste infirmier en soins généraux 31h30

Emplois non permanents :

- Ouverture 1 poste technicien 35h
- Ouverture 1 poste agent social 28h
- Ouverture 1 poste agent social 17h30

Par dérogation, si aucun fonctionnaire ne peut être recruté, le recrutement d'un contractuel pourra se faire sur les emplois répertoriés dans le tableau des effectifs.

**Le Bureau, vu sa délégation, ouï l'exposé de Monsieur Francis TUJAGUE,
1er Vice-président, après en avoir délibéré,**

- Décide :

- d'adopter les créations d'emplois proposées
- de modifier le tableau des effectifs comme proposé en annexes

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin.

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**



006-240600593-20241024-B241001-DE

EMPLOIS NON PERMANENTS

reçu le 24/10/2024

	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Motif	Durée Maximum	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative							
Rédacteur	B	1	0	accroissement d'activité	1 an	1	0
sous total		1	0			1	0
Filière Technique							
Ingénieur	A	1	1	contrat de projet	1an	1	0
Technicien	B	1	0	accroissement d'activité	1 an	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0	accroissement d'activité	1 an	2	0
Adjoint technique	C	3	0	accroissement d'activité	1 an	1	2
sous total		7	1			4	3
Filière Médico-Sociale							
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	4	1	accroissement d'activité	1 an	0	4
Agent social	C	6	2	accroissement d'activité	1 an	1	5
sous total		10	3			1	9
TOTAL GENERAL		18	4			6	12

EMPLOIS FONCTIONNELS					
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative					
Directeur Général des Services - grade Attaché	A	1	0	1	0
sous total		1	0	1	0
EMPLOIS PERMANENTS					
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative					
Attaché principal	A	2	0	2	0
Attaché	A	2	0	1	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	0	2	0
Rédacteur	B	3	1	2	1
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	3	1	3	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	1	0	2
Adjoint administratif	C	6	4	6	0
sous total		20	7	16	4
Filière Technique					
Ingénieur	A	1	0	1	0
Technicien	B	3	0	3	0
Agent de maîtrise principal	C	2	0	1	1
Agent de maîtrise	C	2	0	1	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	4	1	4	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	11	2	5	6
Adjoint technique	C	24	5	21	3
sous total		47	8	36	11
Filière Médico-Sociale					
Puéricultrice	A	1	0	1	0
Infirmière en soins généraux	A	6	2	5	1
Educateur de jeunes enfant classe exceptionnelle	A	1	1	1	0
Educateur de jeunes enfant	A	8	1	7	1
Moniteur-Educateur	B	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	3	2	2	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	18	6	16	2
Agent social principal 1ère classe	C	2	1	1	1
Agent social principal 2eme classe	C	16	3	13	3
Agent social	C	13	0	8	5
sous total		69	17	54	15
Filière Animation					
Adjoint animation principale 1 ^{ère} classe	C	1	0	1	0
sous total		1	0	1	0
TOTAL GENERAL		138	32	108	30